

THONON  
agglomération

# le Magg'

MAI 2019  
LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION DE THONON

01

## AGIR ENSEMBLE

Compostage, et si on s'y mettait tous ?

## L'ACTU

**MARGENCEL**  
Nouveau mur d'escalade

**THONON ET YVOIRE**  
Des voies cyclables en cours de réalisation

## LE DOSSIER

1 BUDGET - 10 PROJETS

*Engageons notre territoire  
sur la bonne voie !*

## THONON AGGLOMÉRATION

2, place de l'Hôtel de Ville  
BP 80114 - 74207 Thonon-les-Bains Cedex  
04 50 31 25 00  
[www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)

## 25 COMMUNES, UNE MÊME DYNAMIQUE

Allinges	Lully
Anthy-sur-Léman	Le Lyaud
Armoy	Margencel
Ballaison	Massongy
Bons-en-Chablais	Messery
Brenthonne	Nernier
Cervens	Orcier
Chens-sur-Léman	Perrignier
Douvaine	Sciez
Draillant	Thonon
Excenevex	Veigy-Foncenex
Fessy	Yvoire
Loisin	

Le Magg' n°1 - Mai 2019

**Directeur de la publication :**  
Jean NEURY

**Rédacteur en chef :** Caroline Blondet

**Rédaction :** BeVerb, service communication

**Design & mise en page :** Kalistene Anney

**Impression :** Fabrègue Imprimeur - Bois Joli  
BP 10 - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche.

Imprimé sur du papier PEFC (issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées)

**Crédits Photos :** Yvan Tisseyre : couverture, p.4 (lagune), p.5, p.6, p.7 (mur), p.10 (bus), p.11 (J. Neury), p.12, p.13 (espace-tri), p.14 (composteurs), p.15 (réunion publique), p.16, p.17, p.18, p.19 (ludothèque) ; Fondation Ripaille : p.4 (château) ; IxalpDrônes : p.7 (gare), p.10 (pépinière), p.11 (ZAE Bracots), p.15 (OAP Veigy) ; Fabrice David Architecte : p.8 ; Bernard Eyquem : p.12 (J. Denais) ; Geopark : p.19 (Châteaux) ; D.R. : p.6 et 14.

**Dépôt légal :** mai 2019

**Tirage :** 45 000 exemplaires

**En couverture :** mur d'escalade au Collège de Margencel (photo : Yvan Tisseyre)



# Edito



**JEAN NEURY,**  
PRÉSIDENT  
DE THONON AGGLOMÉRATION

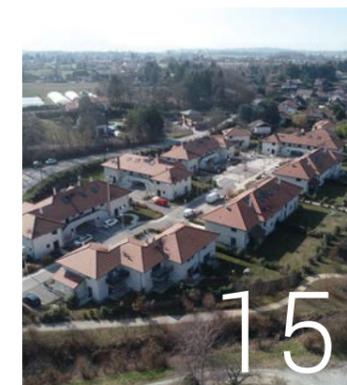
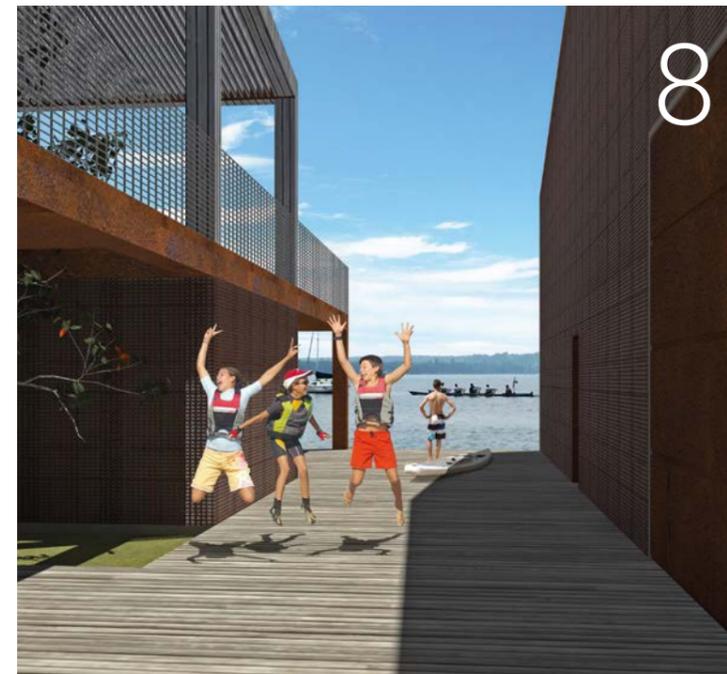
Garantir un développement raisonné de notre territoire, mais aussi préparer son avenir, constitue l'objectif prioritaire de Thonon Agglomération. Après deux années dédiées pleinement à la mise en route de notre intercommunalité, tout en assurant la continuité des services, Thonon Agglomération concrétise ses premiers grands projets : au service de l'emploi, de la mobilité, de l'environnement, du bien-vivre ensemble, et, surtout, de tous ; je vous invite à les découvrir dans le dossier de cette édition. Mois après mois, en collaboration avec les 25 communes et les acteurs du territoire, le projet de l'agglomération commence à se dessiner.

## “ Choisir la bonne voie pour notre agglomération

La mobilité, durable, est une préoccupation centrale, de tous les instants. Nous en avons conscience et c'est un leitmotiv légitime. L'élaboration cette année d'un schéma directeur de la mobilité au sein de l'agglomération doit nous permettre de définir des solutions à plus long terme, notamment en matière de transports collectifs, afin de développer l'offre et d'accompagner l'arrivée du Léman Express. Les projets d'aménagements autour des gares de Thonon-les-Bains, Bons-en-Chablais et Perrignier, mais aussi le développement des pistes cyclables, sont des leviers forts pour initier des mobilités nouvelles dans l'agglomération.

Plus largement, pour permettre à chacun de comprendre le sens de l'action intercommunale, en complément du site internet de l'agglomération, j'ai le plaisir de vous adresser ce premier numéro du magazine de la communauté d'agglomération. Trois éditions par an vous permettront progressivement de mieux connaître vos services, de vous informer de l'avancée des projets, mais aussi de découvrir les riches initiatives citoyennes qui émergent aux quatre coins de l'agglomération et qui convergent vers des objectifs que nous partageons.

Je vous en souhaite bonne lecture.



## SOMMAIRE

04 > 07

à LA UNE

- Transports scolaires :  
inscriptions dès le 1<sup>er</sup> mai

- 18-25 ANS, UNE AIDE  
POUR VOTRE PERMIS DE CONDUIRE

- Gares : l'arrivée du Léman Express se prépare

08 > 13

DOSSIER

1 budget  
10 projets

14

à GIR ENSEMBLE

- Au menu : réduction des déchets !

15

à (SA)VOIR

- PLUi du Bas-Chablais : construire  
notre vivre ensemble

16

à VOS CÔTÉS

- Des actions sociales sur mesure

17

à ACTEUR DE L'AGGLO

- APEI Thonon-Chablais

18

à ACTIONS

- Raccordements à l'assainissement  
collectif en cours

19

à GENDA



### SOUTIEN AUX HÔPITAUX DU LÉMAN

2 750 000 € sont nécessaires aux Hôpitaux du Léman pour la **RÉHABILITATION PARTIELLE DES URGENCES**

et le repositionnement, dans le même temps, du plateau technique adjacent (unité d'hospitalisation de courte durée, plan blanc, SAMU, etc.). Si l'ARS [Agence Régionale de Santé] a validé le projet, elle cofinance la réhabilitation des Urgences uniquement, pour 1 500 000 €. Sollicitée, Thonon Agglomération soutient ce projet et apportera une contribution financière afin d'aider à ce que l'Hôpital puisse gagner en opérationnalité globale.

### ► C'est dans les tuyaux !

En janvier 2020, Thonon Agglomération gèrera l'eau potable sur le territoire, mission assurée jusque-là par les communes de Thonon, du Lyaud, d'Anthy-sur-Léman et le Syndicat Intercommunal des Eaux Moises et Voirons (SEMV). La loi NOTRe transfère en effet la gestion de cette ressource aux intercommunalités afin de permettre une approche de l'eau de manière globale (ressources, protection, production, assainissement).

Ce transfert de gestion s'effectue aussi pour les eaux pluviales urbaines. Thonon Agglomération deviendra ainsi votre interlocuteur unique sur toutes ces questions.

## NOUVEAU SENTIER D'OBSERVATION DE LA NATURE



Au lieu-dit des Lanches, à Cervens, près d'un hectare d'ancienne zone humide a été restauré, à l'été et à l'automne 2018. Cette dernière avait disparu dans les années 1970, pour un usage agricole. Dans le cadre de la préservation des milieux aquatiques, Thonon Agglomération a redonné ses fonctions anciennes à ce terrain afin que

les espèces – faune et flore – puissent s'établir à nouveau spontanément. Grâce à un observatoire en bois et un sentier jalonné de pupitres thématiques, vous les examinez, tout en vous promenant. Le mobilier d'accueil permettra aux élèves des écoles du territoire de profiter de ce lieu à vocation pédagogique.



## RÉNOVATIONS AU CHÂTEAU DE RIPAILLE

La toiture du château va être intégralement restaurée. Le chantier, qui a démarré ce printemps et se prolongera jusqu'en 2020, permettra également la reprise partielle de la charpente et des cheminées. Thonon Agglomération participera au financement de ces travaux d'ampleur à hauteur de 15 % environ, soit 179 996 €. Le site représente en effet des enjeux patrimoniaux, touristiques et culturels importants pour le territoire.

## Transports scolaires : inscriptions en ligne dès le 1<sup>er</sup> mai



**Votre inscription s'effectue directement auprès de Thonon Agglomération... et elle est simple comme un clic.**

Dès le 1<sup>er</sup> mai et jusqu'au 15 juillet, rendez-vous sur [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr) pour inscrire votre (vos) enfant(s) aux transports scolaires pour la rentrée 2019/2020. Laissez-vous guider par le formulaire accessible 24h/24, et effectuez votre paiement en toute sécurité directement en ligne, via la plateforme du Trésor Public. Le tarif annuel est identique à celui de l'année précédente : **78 €** par enfant. La carte de transport est envoyée ensuite directement à votre domicile. Votre enfant doit la présenter à chaque montée.

**INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS :  
[WWW.THONONAGGLO.FR](http://WWW.THONONAGGLO.FR)**



Les élèves résidant à Allinges, Anthy-sur-Léman, Margencel et Thonon-les-Bains qui empruntent les lignes du **réseau BUT** (bus urbains thononais), doivent se procurer, quant à eux, leur titre de transport sur le site [www.leman-but.fr](http://www.leman-but.fr).

## 1540 €

C'EST LE COÛT MOYEN RÉEL du transport d'un élève pour une année scolaire sur le département de la Haute-Savoie.



VIARHÔNA

## Voies cyclables en cours

Des voies cyclables, dans le cadre du projet ViaRhôna, sont en cours de réalisation sur deux communes.

À Yvoire, le prolongement de la voie s'effectue sur deux tronçons, l'un à l'ouest (vers Nernier) et l'autre à l'est (vers Excenevex).

Ce dernier tronçon, réalisé sur une partie du Domaine de Rovorée, a fait l'objet d'une attention particulière tant dans le tracé, préservant les châtaigniers, que dans l'utilisation de matériaux respectueux de la nature.

L'enrobé de la piste ne contiendra, en effet, aucun liant hydrocarboné (pétrole) mais du liant organominéral, une première dans le Chablais. Les travaux se poursuivront jusqu'en mai.

À Thonon, l'avenue de Ripaille est en cours d'aménagement, du Chemin de la Forêt à l'entrée de la plage municipale. C'est la Ville de Thonon qui, par délégation, assure la maîtrise d'ouvrage de ce chantier qui durera jusqu'au tout début de l'été.



Après les travaux à Yvoire, dont le coût s'élève à 486 914 € HT, 3 km de piste seront à parcourir sur la commune.



## Envie de passer le permis ?

► Faites-vous aider financièrement !

# 5

C'est le nombre de nouveaux bus qui seront mis en service dès cet automne sur le réseau des Bus Urbains Thononais (BUT). Remplaçant des véhicules vieillissants, ceux-ci seront plus favorables à la qualité de l'air car conformes à la dernière norme EURO 6 s'appliquant aux rejets de substances polluantes. Le coût de ces acquisitions s'élève à près de 1,1 million d'euros. Ce sont 22 bus qui circulent quotidiennement sur le réseau BUT, et parcourent chaque année environ 850 000 kilomètres.

### DÉCHETTERIES

### MEUBLES ACCEPTÉS

A la déchetterie de Douvaine, une nouvelle benne accueille votre mobilier usagé. Et la règle est simple : une seule benne pour tous vos meubles, et ce peu importe le matériau (bois, verre, mousse, etc.), peu importe qu'il soit démonté ou entier, peu importe son état. Le mobilier collecté sera ensuite trié par matière pour être recyclé ou valorisé sous forme d'énergie.



Vous avez entre 16 et 18 ans ? Le Bureau d'Information Jeunesse vous propose de verser une contribution de 475 € à l'auto-école de votre choix ! Pour cela, vous devrez vous engager à participer à une action citoyenne : après trois après-midis de formation en juillet ou en août, participez à l'animation d'ateliers de prévention routière ou à la promotion des actions menées par le BIJ sur les réseaux sociaux. Simple ?

Mathilde et Fabrice témoignent



Mathilde

"J'ai connu le BIJ grâce à ma sœur et c'est ainsi que j'ai proposé ma candidature pour cette aide. Passer le permis de conduire est une étape pour acquérir mon indépendance mais elle a un coût important ! J'ai adoré la formation aux actions menées sur les réseaux sociaux, rencontrer les autres membres et découvrir qu'il existait des outils, sur le Web, pour démêler les vraies informations des fausses, identifier les sources, etc. Cette bourse est une opportunité humaine et financière, pourquoi se la refuser ?"



Fabrice

"Je ne pensais pas que ce serait aussi sympa ! J'ai participé à la formation prévention routière et j'ai appris énormément. La question est abordée par des mises en situation et des cas concrets, c'est très parlant. J'ai vraiment apprécié le groupe, les nouvelles rencontres et le partage avec une classe du lycée professionnel. Ce concept – de recevoir une aide financière en contrepartie de notre implication – est vraiment bien : la formation n'est pas une corvée, c'est un plaisir ! Et cela nous permet de commencer le permis plus sereinement."

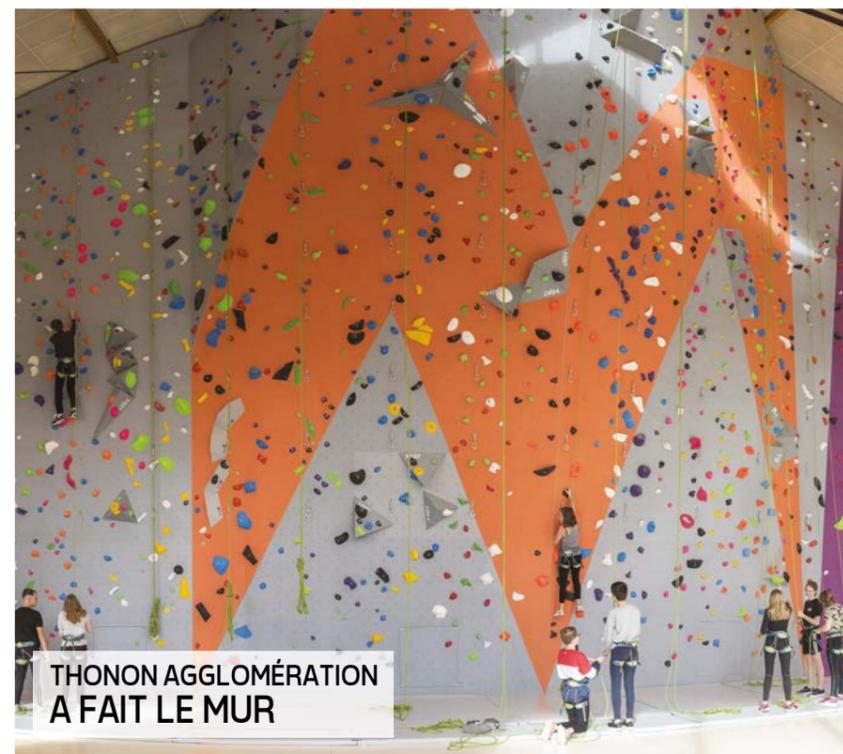
## Intéressé (e) ?

Retirez dès à présent votre dossier sur [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr) et retournez-le dûment complété avant le 31 mai 2019. En 2019, 20 bourses seront attribuées.

Renseignements :  
Thonon 04 50 26 22 23  
Douvaine 04 50 35 62 29  
Bons-en-Chablais  
04 50 82 59 23



## # INSTANTANÉ



THONON AGGLOMÉRATION A FAIT LE MUR

Le gymnase du Collège de Margencel, appartenant à Thonon Agglomération, possédait depuis sa création une salle destinée à accueillir un mur d'escalade. Depuis février, les grimpeurs peuvent enfin s'adonner à leur activité. Composé de 19 relais, ce mur s'adresse autant aux scolaires pour les séances d'initiation qu'aux membres expérimentés du CAF Douvaine [Club Alpin Français] ou d'autres associations. Par ailleurs, le CAF, qui a participé à l'élaboration du cahier des charges, assure l'entretien de l'équipement. Outre le mur principal, un bloc de 4 mètres a été installé pour grimper sans s'assurer. Les travaux se sont élevés à 136 330 €.

### LÉMAN EXPRESS

## LES QUARTIERS AUTOUR DES GARES REDESSINÉS

L'arrivée du Léman Express va modifier le fonctionnement des gares du territoire en les transformant en pôles d'échanges multimodaux. La gare deviendra alors



un lieu central de la mobilité, proposant différents moyens de transport et des services pour se déplacer facilement : gare routière, stationnements vélos, bornes de recharges pour véhicules électriques... À Thonon le chantier bat son plein, et, dans le même temps, Thonon Agglomération acquiert progressivement les terrains pour la réalisation des aménagements associés à Perrignier et Bons-en-Chablais. Elle lancera prochainement une étude de programmation pour définir le besoin en équipements, leur implantation et l'espace nécessaire.



### Le tri, sans aucun doute !

Les cartonnettes, les canettes, le plastique dans le bac jaune. Mais qu'en est-il du carton de mes colis ? Que faire du film plastique ? Et mon canapé ? Parce qu'il reste toujours une question, n'hésitez pas à consulter le guide du tri disponible aux points d'accueil de Thonon agglomération et sur [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr).

Le guide est édité en deux versions, dont l'une est destinée aux habitants de Thonon uniquement.



### Je trie, je jette, mais où vont mes déchets ?

Les déchets triés et ceux jetés dans la poubelle ordinaire finissent-ils au même endroit ? Quel est le parcours de mon déchet ? Pour répondre à toutes vos questions - et à celles de vos enfants - Thonon Agglomération propose des visites guidées des centres de tri et d'incinération à Thonon. Un mercredi par mois, accompagné(e) de l'ambassadrice du tri, venez apprendre, observer et comprendre le parcours d'un déchet trié et d'un déchet ordinaire. Pensez à vous inscrire, le nombre de places est limité !

### PROCHAINES VISITES

Mercredis 15 mai et 19 juin à 14h

Informations et inscriptions sur [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr) (enfants à partir de 8 ans)

1 BUDGET - 10 PROJETS

# Engageons notre territoire sur la bonne voie !

“ 35 MILLIONS D'EUROS SERONT CONSACRÉS À L'INVESTISSEMENT EN 2019, SANS RECOURIR À L'EMPRUNT »



MALGRÉ LES TRAVAUX, LA BASE NAUTIQUE DE SCIEZ SERA OUVERTE TOUT L'ÉTÉ

Dans un contexte où le financement de projets est un enjeu, où les besoins sont des nécessités et où la préservation de l'environnement est une urgence, l'union fait l'avenir. Deux années après sa création, Thonon Agglomération, qui associe 25 communes et compte près de 90 000 habitants, a adopté pour 2019 un budget permettant de mener des projets structurants... à votre service.

**A**ccompagner la vitalité d'un territoire exceptionnel, par sa situation géographique et économique, est une chance... et une nécessité. En créant Thonon Agglomération en 2017, les communes qui composaient les Communautés de communes du Bas-Chablais et celles des Collines du Léman, accompagnées de la Ville de Thonon, se sont rassemblées pour mener des projets ambitieux. Thonon Agglomération est aujourd'hui l'un des territoires les plus dynamiques du département sur le plan de la croissance démographique.

## 5 OBJECTIFS POUR 1 ACTION COMMUNE

Après deux années consacrées à la création et à la structuration des compétences, l'année 2019 fait place aux investissements. Près de 35 millions d'euros sont consacrés aux projets de l'Agglomération, autour de **5 objectifs principaux** :

- 1- l'aménagement durable du territoire,
- 2- l'amélioration de la mobilité,
- 3- le développement économique et la création d'emplois,
- 4- la préservation de l'environnement,
- 5- la réponse à des besoins sociaux, culturels, etc. spécifiques.

Un budget exceptionnel dans un contexte qui l'est tout autant, puisque l'Agglomération finance ses projets sans avoir recours à l'emprunt, ni à l'effort supplémentaire des ménages alors même que celle-ci se dote progressivement depuis 2017 de nouvelles compétences : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, mobilité, prochainement gestion globale du cycle de l'eau... Au plus proche de vos besoins, **10 projets phares s'inscrivent dans ce budget 2019.**

INVESTISSEMENT :  
**3,5 MILLIONS €**

(dont une subvention de 540 000 € de la Région Auvergne Rhône-Alpes)

OUVERTURE : FIN 2019



## Équipements structurants

### NOUVELLE BASE NAUTIQUE À SCIEZ

Sur 6 400 m<sup>2</sup>, l'actuelle base nautique ne permet pas d'accueillir dans de bonnes conditions les plus de 2 000 pratiquants de voile, paddle, aviron, etc., de tous niveaux qui s'y rendent chaque année. Celle-ci étant reconnue d'intérêt communautaire, ainsi qu'équipement sportif d'intérêt régional, Thonon Agglomération démolit les locaux existants pour construire, en lieu et place, **trois bâtiments conçus dans un esprit "cabane"**, pour préserver la convivialité du site. Les locaux, d'une surface de 1 317 m<sup>2</sup>, se composeront d'espaces communs : club house, salle d'activités, vestiaires mais aussi d'une infirmerie et de deux logements pour le gardien et les saisonniers. Des locaux spécifiques seront dédiés au stockage des équipements (bateau, voilier, paddle, etc.). À l'extérieur, un nouvel itinéraire de déplacement sur le site offrira un accès direct au lac, en préservant la servitude de marchepied. Le parking sera réaménagé permettant le stationnement sécurisé des bus. D'une manière générale, le projet architectural respectera l'environnement dans lequel il s'insère. Une cale de mise à l'eau sera créée, ainsi qu'un ponton utilisé notamment pour les bateaux à quilles et bateaux dédiés aux personnes en situation de handicap. Pour ces dernières, un portique d'aide à l'embarquement sera installé.

### LES AUTRES PROJETS D'ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS :

- Études de maîtrise d'œuvre pour le lancement des travaux de **réhabilitation de la base nautique des Clerges** à Thonon (équipement sportif d'intérêt régional)
- Études de définition pour la **création d'une piscine intercommunale**
- Réserves pour l'acquisition foncière afin d'y bâtir **le nouveau lycée** à Bons-en-Chablais.



AU TOTAL 3 MILLIONS €  
 SONT CONSACRÉS  
 À LA MOBILITÉ

## La *mobilité*

### AMÉLIORER L'OFFRE ET PLANIFIER LES AMÉNAGEMENTS NÉCESSAIRES AUX TRANSPORTS

**2** Afin de développer des transports performants répondant à vos besoins, Thonon Agglomération a lancé l'**élaboration d'un schéma directeur de la mobilité**. Véritable feuille de route, ce schéma, dont les conclusions sont attendues pour décembre, proposera un certain nombre de mesures pour développer l'offre de transports collectifs et poursuivre la réalisation des infrastructures associées dans l'agglomération, en partie autour des gares. L'objectif est aussi d'optimiser l'efficacité de vos déplacements en coordonnant et en facilitant les correspondances entre les bus, trains ou encore navettes lacustres, pour diminuer le trafic routier et, à terme, les émissions de gaz à effet de serre. L'information des voyageurs est aussi un axe fort des améliorations visées.



### DÉVELOPPER LES MODES DOUX

**3** Partie intégrante du schéma directeur de la mobilité, le développement des modes doux est l'une des priorités de l'agglomération. Deux nouveaux tronçons de la ViaRhôna sont en cours de réalisation (lire page 5) à Thonon et à Yvoire. Après ces travaux, la commune d'Yvoire sera totalement traversée à vélo. Des emplacements sont par ailleurs progressivement réservés dans les documents d'urbanisme afin de créer des pistes cyclables permettant de **relier les communes entre elles pour les trajets quotidiens** ; une alternative évidente alors que 56 % des déplacements des habitants de l'agglomération font moins de 3 km.

### LA SUITE DES PROJETS POUR LA MOBILITÉ :

- Acquisition de **5 nouveaux bus** pour renouveler le parc de véhicules des transports urbains
- **Transports scolaires** : diagnostic des 750 arrêts pour une planification des travaux de mise en sécurité et aux normes d'accessibilité
- Poursuite des études et déclaration d'utilité publique pour la **mise en service du BHNS** [bus à haut niveau de service] entre Thonon et Genève
- Contribution au financement du **transport lacustre** (lignes Yvoire-Nyon et Thonon-Lausanne)



**QUESTIONS À...**  
**JEAN NEURY**  
 Président  
 de Thonon Agglomération

### QUELLE EST VOTRE VISION DE CE TERRITOIRE (RÉ)UNI ?

Deux intercommunalités correspondant à deux territoires, les Collines du Léman et le Bas Chablais, et une commune, Thonon, ont été réunies. Mais une agglomération tire sa légitimité et ses missions de ce que les communes lui accordent. Notre objectif est donc de transformer cette réunion en une opportunité pour faire de ce territoire unique, un territoire uni, et ce, dans l'intérêt des habitants. Prenons un sujet de préoccupation majeure comme la mobilité ; une voie cyclable n'a-t-elle pas vocation à traverser un bassin de vie et pas seulement une commune ? De plus, forte de près de 90 000 habitants, l'Agglomération est l'interlocutrice privilégiée de partenaires décisifs pour des projets d'envergure, qu'elle seule peut mener : les cantons de Genève et de Vaud, l'État ou l'Europe.

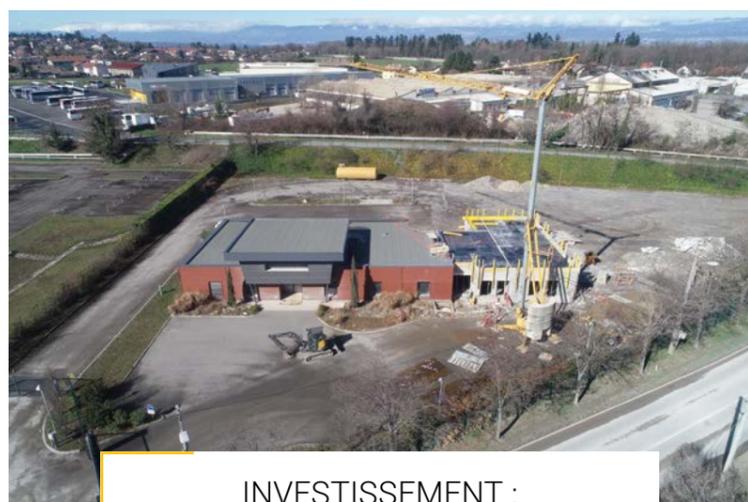
### QUELS SONT LES ENJEUX DE CE NOUVEAU TERRITOIRE ?

Thonon Agglomération est l'un des territoires les plus dynamiques de France. Le solde migratoire (différence entre les personnes entrées et celles parties) est de 1,6 %. Notre défi est de répondre aux besoins en logements, en infrastructures et en services de qualité. Cette réponse passe aussi par une économie performante et la préservation d'un territoire exceptionnel, entre lac et montagne. Nous travaillons pour construire cet équilibre qui nous permettra de vivre ensemble en gardant nos avantages liés à notre qualité de vie tout en répondant aux besoins des habitants.

### CE NOUVEAU BUDGET FIXE-T-IL DES RÈGLES POUR L'AVENIR ?

Un pacte financier et fiscal est en cours d'élaboration pour pérenniser ce qui est l'une des caractéristiques de ce budget, mais aussi un engagement de l'Agglomération : maintenir des taux stables pour les ménages au fur et à mesure des années. Si les communes décidaient de déléguer de nouvelle(s) compétence(s) à l'agglomération pour mener les projets, alors un mécanisme de vase communicant serait mis en place : si l'agglomération devait augmenter ses taux, les communes baisseraient alors les leurs.

## Le développement *économique*



INVESTISSEMENT :  
**2 MILLIONS €**

pour la construction et l'extension de la pépinière d'entreprises du Léman (dont une subvention de 436 000 € de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de 100 000 € du Département de la Haute-Savoie)  
**OUVERTURE : AUTOMNE 2019**

### CRÉATEURS D'ENTREPRISE : UN LIEU POUR VOTRE PROJET

**4** Sur une surface de plus de 7 300 m<sup>2</sup> dans la zone d'activités de Vongy, à Thonon, **la Pépinière d'entreprises du Léman comprendra deux bâtiments**. Sur 1400 m<sup>2</sup>, ils accueilleront 15 entreprises, soit 8 supplémentaires par rapport à la pépinière actuelle. Cinq ateliers, dont un Fab Lab - projet expérimental développé par Chablais Léman Développement en partenariat avec des entreprises novatrices du Chablais - et des espaces communs seront également créés. Les bureaux seront aménagés dans le bâtiment existant entièrement réhabilité et agrandi et les ateliers dans un nouveau bâtiment en cours de construction. Proche du contournement, la pépinière d'entreprises bénéficie d'un emplacement de choix et est raccordée à la fibre. Les locaux actuels, à Perrignier, seront quant à eux réaffectés à l'activité de Thonon Agglomération, propriétaire du bâtiment. Ce projet est conduit en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays d'Evian-Vallée d'Abondance.



INVESTISSEMENT :  
**+ DE 6,5 MILLIONS €**

pour les travaux et la maîtrise d'œuvre  
 4 millions € pour la ZAE des Bracots  
 2 millions € pour la ZAE de Planbois Parc  
 530 000 € pour la ZAE de la Fattaz

### ENTREPRISES : AGRANDISSEMENT DES ZONES ÉCONOMIQUES

**5** Environ 15 hectares de terrain dans les zones d'activités seront ouverts à la commercialisation après des **travaux de viabilisation et d'aménagement** engagés par Thonon Agglomération : 8 hectares dans la zone d'activités des Bracots (Bons-en-Chablais), 6,5 hectares à Planbois Parc, à Perrignier et 12 000 m<sup>2</sup> dans la zone de la Fattaz, à Excenevex.

# L'environnement



AU TOTAL 10 MILLIONS €  
 SONT CONSACRÉS  
 À L'ENVIRONNEMENT



Le renforcement en cours du réseau d'assainissement dans le secteur de Corzent à Thonon permettra de sécuriser ce secteur particulièrement soumis aux risques de débordements.

INVESTISSEMENT :  
**4,6 MILLIONS €**

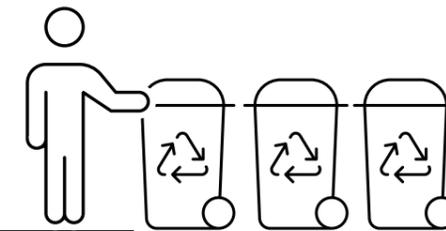
**ASSAINISSEMENT :  
 PARFAIRE LE RÉSEAU COLLECTIF**

**6** D'importants travaux seront menés simultanément sur le territoire afin d'étendre, d'améliorer ou d'entretenir le réseau d'assainissement collectif. En parallèle, Thonon Agglomération poursuivra la réalisation d'un diagnostic général de son réseau collectif. Initié en 2016 sur le territoire du Bas-Chablais, puis élargi en 2017 aux communes de l'ancienne Communauté de communes des Collines du Léman, ce diagnostic sera étendu, cette année, à la Ville de Thonon. Cette étude servira de feuille de route, recensant les besoins en maintenance, ciblant les priorités d'intervention et permettant une programmation pluriannuelle des travaux. **Sur les 10 prochaines années, ce sont près de 56 millions € qui devraient être investis sur l'ensemble du territoire.**

**DÉPLOIEMENT  
 DES ESPACES-TRI**

**7** Les points d'apport volontaire des déchets, ou "espaces-tri", continueront à se développer sur l'agglomération pour des raisons écologiques (réduction des déchets due au fait que ces points sont regroupés avec le tri, réduction de la circulation des camions de collecte, etc.) mais aussi économiques (la collecte a un coût qui diminue avec les points d'apport). Ce plan se déploiera sur 4 ans, et correspond à **une dépense globale de 6,5 millions € pour l'acquisition des conteneurs et les travaux de génie civil associés.**

INVESTISSEMENT :  
**1,5 MILLION €**



**JEAN DENAIS**  
 1<sup>ER</sup> VICE-PRÉSIDENT DE  
 THONON AGGLOMÉRATION,  
 EN CHARGE DES FINANCES

**f** Le budget 2019 consacre 35 millions € aux investissements dans un contexte favorable : après deux années de travail préparatoire, Thonon Agglomération autofinance tous ses projets et ce, grâce à la gestion responsable des anciennes entités dont elle est issue. Elle a également souhaité maintenir des taux d'imposition stables pour les ménages, tout en continuant à se désendetter. Une volonté inscrite dans le pacte politique scellé à la création de l'Agglomération et qui se pérennise avec le pacte financier et fiscal en cours de préparation pour la fin de l'année (lire Questions à...).

**DÉMÉNAGEMENT DE LA DÉCHETTERIE  
 DE BONS-EN-CHABLAIS**

**8** La déchetterie sera déplacée au sein de la zone d'activités des Bracots. Le budget de ce projet se compose de deux parties : l'acquisition foncière, d'un côté, et les travaux de l'autre. Le nouvel équipement sera dimensionné et équipé pour plus de confort et de sécurité pour les usagers.



INVESTISSEMENT :  
**2 MILLIONS €**

**LA SUITE DES PROJETS  
 POUR L'ENVIRONNEMENT :**

- Remplacement des filtres à sable à la station d'épuration de Douvaine (288 000 €)
- Pour la **préservation des rivières**, poursuite de la réalisation du Contrat de territoire du Sud-Ouest Lémanique, et lancement du programme d'actions pour sécuriser la basse vallée de la Dranse (participation de Thonon Agglomération à hauteur de 1,4 million € sur 5 ans).

## Social & Solidarité



**CONNAÎTRE LES BESOINS SOCIAUX  
 POUR Y APPORTER UNE RÉPONSE PERTINENTE**

**9** Afin d'être au plus proche des besoins des familles et des publics fragilisés, l'agglomération procédera à une **analyse des besoins sociaux** (ABS) par l'intermédiaire de son CIAS [centre intercommunal d'action sociale]. Outil réglementaire, cette analyse permet à la collectivité de faire un état des lieux des besoins et des évolutions des réalités sociales sur tout le territoire. C'est aussi un outil d'aide à la décision qui oriente l'action intercommunale en cohérence avec les attentes de la population.

**21 logements locatifs sociaux ont vu le jour au sein du programme "Ediphis" à Veigy-Foncenex.**



**LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX : L'AGGLOMÉRATION S'ENGAGE !**

**10** 514 nouveaux logements locatifs sociaux agréés en 2018 par l'État sur l'ensemble du territoire seront financés à partir de 2019 par Thonon Agglomération. Ces aides, attribuées aux bailleurs sociaux, s'élèvent à près de 1 million d'euros, soit environ 300 000 € de plus que l'enveloppe prévisionnelle. L'objectif annuel de production était en effet fixé à 234 logements. Un engagement financier mais pas seulement, car il témoigne d'une réelle volonté de la part de l'Agglomération d'accompagner le développement de logements pour tous dans un contexte de croissance démographique élevée. Celle-ci se poursuivra dans le cadre du futur PLH d'agglomération [programme local de l'habitat], en cours d'élaboration.

INVESTISSEMENT :  
**PRÈS DE 1 MILLION €**

**LA SUITE DES PROJETS POUR LE SOCIAL  
 ET LA SOLIDARITÉ :**

- **Soutien à la gestion du Môle**, un service d'accueil et d'accompagnement proposé aux personnes sans domicile fixe (130 000 €)
- Diagnostic **local de sécurité** (CISPD), premières conclusions
- Finalisation de l'étude pour le **déploiement de la vidéoprotection** dans les communes et sur des secteurs définis "d'intérêt communautaire" (75 000 €)
- Renouvellement du soutien à la **Maison des Arts** pour les Chemins de Traverse et le Festival des P'tits Malins (80 000 €)

THONON AGGLOMÉRATION ACCOMPAGNE LES PROJETS DE COMPOSTAGE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'AGGLOMÉRATION, MAIS ÉGALEMENT EN HABITAT COLLECTIF.



### LE COMPOSTAGE VOUS INTÉRESSE ? DES SERVICES POUR RÉUSSIR !

Réduisez, vous aussi, jusqu'à 30 % le poids de vos poubelles ! Thonon Agglomération vous propose un composteur à tarif préférentiel. Deux modèles sont disponibles, en bois ou en plastique : 400 L à 20 € et 600 L à 25 €. Des ateliers grand public sont également ouverts, sur inscription, pour apprendre à faire un compost de bonne qualité et à valoriser ses déchets végétaux dans son jardin. En ce sens, un service gratuit de broyage à domicile des végétaux est à votre disposition. Plus besoin de charger et décharger la remorque, ni d'effectuer les allers-retours à la déchetterie ! Obtenez du broyat à la maison, à utiliser en paillage ou en compostage.

RENSEIGNEMENTS  
WWW.THONONAGGLO.FR

Pour les ateliers compostage, inscriptions au 04 50 31 25 00 (attention places limitées)

Pour le broyage à domicile des végétaux, inscriptions sur [www.thononagglo.fr/](http://www.thononagglo.fr/) rubrique déchets ou au 04 50 31 25 00

### COLLÈGE DU BAS CHABLAIS

## Au menu : réduction des déchets !

Gérer de façon responsable ses déchets en restauration scolaire, impossible ? Le collège du Bas Chablais à Douvaine est pourtant exemplaire.

"Le collège est en partie entouré par des champs", explique Françoise Vidal Quemener, la gestionnaire. "À voir ce qui était jeté, j'ai proposé de faire du compost dans l'un d'eux". Cette première démarche de compostage à ciel ouvert entame une plus large réflexion écologique. Soucieux de l'environnement, le chef de la cuisine Ludovic Petit, change, lui aussi, progressivement ses habitudes, entraînant l'équipe avec lui. Tout d'abord, en gaspillant moins : le fromage est à la coupe, les yaourts sont dans des pots en verre réutilisés, les fruits sont découpés et proposés en buffet, comme les crudités. Des façons de faire qui réduisent aussi les emballages. Même à la livraison ! La viande arrive dans des caisses en plastique rendues aux fournisseurs. Alors que ces pratiques sont adoptées, l'équipe a la volonté de les étendre aux plateaux-repas. "Avant de proposer aux enfants de nous suivre, nous voulions être exemplaires en cuisine" confie Ludovic Petit.



Ludovic Petit, Chef cuisinier, prend soin de son compost.

### MOBILISATION GÉNÉRALE

En 2010, quand le premier composteur a été acquis auprès de l'intercommunalité, il accueillait les déchets de la cuisine. Aujourd'hui, le collège a une plateforme de compostage accueillant les restes de repas. Les élèves se sont mis à trier leur assiette à la fin de leur repas, passant sur l'une des quatre tables du tri à disposition, réalisées par Frédéric Brocard, l'agent de maintenance. Une poubelle pour les déchets, l'autre pour le compost. Résultat : les poubelles sont passées de 10 sacs en moyenne par jour à... 4. Et les composteurs s'en portent bien ! Le compost sert ensuite aux plantations dans les bacs, près du garage à vélo, au potager, etc. Un cercle vertueux salué par le réseau français des écoles associées de l'Unesco, dont le Collège est membre depuis 2011. Le Collège a aussi rejoint *Mon restau Responsable*, démarche proposée par la Fondation la Nature & l'Homme de Nicolas Hulot & Resto & Co.

"Les sacs poubelles sont passés de 10 à 4 par jour !"



### AMANDINE EN 4<sup>E</sup>, MEMBRE DU CLUB OBJECTIF DÉVELOPPEMENT DURABLE

"Le tri de notre assiette a un effet positif sur la planète mais il y en a aussi un autre : on ne patiente plus pour déposer son plateau sur le tapis pour le nettoyage !

Le dispositif a été amélioré au fur et à mesure. Des élèves référents nous renseignent sur la bonne façon de trier, par exemple. Depuis que je composte au collège, on composte un peu plus à la maison. D'une manière générale, j'ai appris à moins gaspiller. J'ai toujours été sensible à l'écologie ; si on perd notre planète, que nous restera-t-il ?"



### PLUi DU BAS-CHABLAIS

## Élaborer un projet commun pour construire notre vivre ensemble

Lancée en 2015 par la Communauté de communes du Bas-Chablais, la démarche d'élaboration d'un PLUi [Plan local d'urbanisme intercommunal] se poursuit avec Thonon Agglomération, pour 17 communes <sup>(1)</sup>.

La croissance démographique dynamique de l'agglomération amène nécessairement une réflexion quant à l'organisation des espaces. Alors que chaque commune gérait jusqu'à présent seule ce défi, 17 communes se sont associées pour construire un projet d'aménagement empreint de solidarité et d'équilibre. Elles seront rejointes par les 8 dernières d'ici à 2022. Le PLUi détermine les règles d'utilisation des sols et de construction mais traduit aussi des objectifs communs de mobilité, de logement, de développement économique et de préservation du cadre de vie et de l'environnement.

### UNE DÉMARCHÉ CONCERTÉE

Fruit d'une collaboration étroite entre les communes et Thonon Agglomération, ce projet se construit aussi avec vous ! Tout au long de la procédure, entre 2016 et 2019, vous avez été invités à plusieurs réunions publiques et ateliers autour du diagnostic, du PADD [projet d'aménagement et de développement durables], ou encore des règles amenant la définition des zonages et la rédaction du règlement.

### LES PROCHAINES ÉTAPES

Le PLUi sera arrêté en juillet 2019, pour être ensuite transmis aux Personnes Publiques Associées (État, Département, Région, etc.). À la suite, une enquête publique sera organisée (automne 2019). En tenant compte des modifications éventuellement apportées, le PLUi devra être approuvé par le vote du Conseil communautaire. Il remplacera alors les documents d'urbanisme communaux.

Plus d'infos [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)

<sup>1</sup> Anthy-sur-Léman, Ballaisson, Bons-en-Chablais, Brenthonne, Chens-sur-Léman, Douvaine, Excenevex, Fessy, Loisin, Lully, Margencel, Massongy, Messery, Nernier, Veigy-Foncenex, Yvoire.



### Les principaux enjeux du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

- Consommer moins d'espace et mieux
- Assurer un cadre de vie de qualité et attractant
- Limiter les déplacements en articulant la poursuite de l'urbanisation en cohérence avec les projets structurants de mobilité
- Avoir une capacité foncière suffisante pour donner la possibilité à chacun de se loger en fonction de ses évolutions de vie ;
- Maintenir et développer les activités économiques pour rééquilibrer le nombre d'emplois sur le territoire et les actifs résidents
- Renforcer les complémentarités entre les communes, en organisant le territoire autour des villes pôles (Bons-en-Chablais, Douvaine, Sciez, Veigy-Foncenex).



### LA QUESTION QUI SE POSE...

Ma commune maîtrisera-t-elle encore la délivrance des autorisations d'urbanisme ?

La procédure est conduite par Thonon Agglomération dans une démarche collaborative avec les communes, membres du Comité de Pilotage. Une plateforme cartographique interactive a été partagée ; chacun a pu suivre l'évolution du projet et y faire des propositions de zonage, de rédaction du règlement, etc.

Enfin si Thonon Agglomération gère la planification des documents d'urbanisme, les communes gèrent toujours la délivrance des autorisations d'urbanisme.

\* Compétente en matière de planification et de politique de l'Habitat pour l'ensemble de ses communes.



CONTACTEZ LE CIAS DE THONON  
AGGLOMÉRATION : 04 50 31 25 00  
CIAS-ACCUEIL@THONONAGGLO.FR

Renseignements [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)  
Rubrique : mes services, puis senior et handicap

### CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## Actions sociales sur mesure

Thonon Agglomération s'engage dans les actions sociales d'intérêt communautaire. Au-delà de soutenir les familles au quotidien, elle entend être au plus près des populations fragilisées.

Thonon Agglomération a pris le relais des anciennes collectivités pour proposer un panel de services aux aînés et aux personnes en difficultés habitant son territoire. A l'appui d'une volonté politique affirmée par tous les élus de l'agglomération, le CIAS [centre Intercommunal d'action sociale] mène les actions sociales d'intérêt communautaire et leur assure un caractère homogène. C'est lui qui portera notamment l'analyse des besoins sociaux qui doit permettre d'orienter les actions en réponse aux besoins de tous les habitants de l'agglomération.

### 3 SERVICES POUR VOUS AIDER AU QUOTIDIEN

Le CIAS propose d'ores et déjà trois services aux habitants des 24 communes périurbaines et urbaines du territoire. Thonon, en tant que centre urbain, propose ces mêmes services par son CCAS [Centre communal d'Action sociale]. Le service le plus important concerne **l'aide et le maintien à domicile** ; il s'adresse aux seniors, aux personnes porteuses d'un handicap, malades ou isolées, quel que soit leur âge. Adapté à chaque situation, ce service, qui bénéficie de la charte qualité, est assuré par un personnel qualifié et diplômé. Il s'inscrit dans les politiques nationale et départementale d'autonomie. Le deuxième service concerne le **portage de repas**. Il se caractérise par sa grande souplesse. En effet, vous pouvez être livré chez vous, chaque jour de la semaine ou de façon occasionnelle. Et si, temporairement, vous souhaitez bénéficier d'une livraison, c'est possible ! Enfin, le CIAS veille à entretenir le lien social, notamment en proposant **des sorties et des loisirs aux seniors** du territoire.



### BUREAU D'INFORMATION JEUNESSE

**Vous avez des questions ?**  
Le BIJ a des réponses !

Besoin d'un accompagnement pour réfléchir à votre orientation ? De connaître les dispositifs d'aides financières pour vous aider à réaliser votre projet ? D'un accompagnement pour trouver un emploi, un stage ou un apprentissage ? Rendez-vous dans la structure d'Information Jeunesse de votre choix, BIJ ou PIJ [Bureau ou Point d'Information Jeunesse]. À Thonon,

à Douvaine ou à Bons-en-Chablais, vous bénéficiez d'un lieu d'accueil, d'écoute et d'information. Une équipe de professionnels vous aide à trier l'information, concrétiser vos projets et vos envies ou à vous orienter vers des spécialistes. Et, si l'aventure vous tente, c'est aussi la possibilité d'obtenir des bourses pour un départ à l'étranger, ou pour le permis de conduire.



**3** Information jeunesse  
**SITES**  
pour vous accueillir

**À BONSEN-CHABLAIS**  
Le PIJ - Le Méli-Mélo  
178, avenue de la Gare  
04 50 82 59 23

**À DOUVAINE**  
Le PIJ - Espace associatif  
et culturel Avenue du Stade  
04 50 35 62 29

**À THONON**  
Le BIJ  
8 avenue Saint-François-de-Sales  
04 50 26 22 23

### APEI THONON-CHABLAIS

## Vivre sa différence de façon ordinaire



**L'APEI [association de parents d'enfants handicapés mentaux] a fêté, en 2018, 50 ans de prise en charge de la petite enfance à la fin de vie, et 50 ans de soutien aux familles et de défense des droits des personnes en situation de handicap. Elle a construit des établissements, mis en place des services avec pour objectif : accompagner les personnes et promouvoir leur inclusion. Elle poursuit ses projets avec le soutien de Thonon Agglomération.**

Après deux années de travaux, le 4 mars, les enfants et les professionnels ont pris possession d'une partie de l'IME [institut médico-éducatif]. Premier établissement de l'APEI créé en 1968, la structure devait être rénovée notamment pour redessiner des espaces fonctionnels. Une extension a aussi été réalisée afin de regrouper l'Internat et le SESSAD [service d'éducation spécialisée et de soins à domicile] avec l'IME. Le parcours des enfants se trouve ainsi facilité. "Nous tenons beaucoup à cet emplacement, proche de l'école primaire, pour créer des moments d'échanges entre les enfants de l'école et ceux de l'IME" précise Anne-Marie Deville, Présidente de l'APEI Thonon-Chablais. La

deuxième et la troisième phases des travaux sont en cours pour une durée de 10 et 12 mois. "Thonon Agglomération fut un soutien décisif. Elle s'est portée caution pour une moitié du prêt (2 millions au total) et a permis l'obtention de subventions auprès des Conseils Régional et Départemental, en soutenant notre projet" poursuit Anne-Marie Deville. La fin du chantier est prévue pour 2020 tandis que d'autres s'annoncent.

### DÉVELOPPEMENT EN PERSPECTIVE POUR L'ESAT DES HERMONES

Autre partenariat en cours : Thonon Agglomération cède un terrain à l'association, pour un peu plus de 475 000 €, afin d'améliorer les conditions de travail et développer certaines activités de l'ESAT des Hermones (établissement et service d'aide par le travail). Situé dans la zone d'activités de Vongy, à moins d'un kilomètre du site actuel, le terrain cédé de 6 340 m<sup>2</sup> accueillera un bâtiment de 2 500 m<sup>2</sup>. La blanchisserie, les ateliers de sous-traitance industrielle y seront installés, d'autres activités pourraient rejoindre le site un peu plus tard. Environ 80 travailleurs y déménageront. Un espace restaurant sera disponible et pourrait être ouvert plus largement à tous les travailleurs de la zone. Un projet qui rappelle la Braco'Dîne, cafétéria installée dans la zone des Bracots, à Bons-en-Chablais ?



Anne-Marie Deville, Présidente et Thierry Gallat, Directeur, de l'APEI.

### NOUVEAU : UN SERVICE TRAITEUR

La Braco'Dîne est née d'un appel à projets soutenu, il y a 5 ans, par la Communauté de communes du Bas-Chablais. La collectivité avait accepté de conditionner la vente du terrain à l'acceptation et au financement du projet par l'ARS [agence régionale de santé]. "Aujourd'hui, nous n'avons pas un tel projet à Vongy." précise Thierry Gallat, Directeur général de l'association, avant d'ajouter "les prestations de la Braco'Dîne évoluent. Un service « traiteur » est maintenant disponible et les travailleurs peuvent aussi venir assurer le service si besoin. Une occasion pour ces derniers de sortir du fonctionnement de la cafétéria et de s'ouvrir à d'autres entreprises" souligne Thierry Gallat. D'autres réflexions sont en cours, comme la possibilité d'intégrer une maison de retraite de droit commun « Nous voulons créer les conditions d'un vivre ensemble harmonieux. Il se construit chaque jour, pas à pas, avec de bons accompagnements » conclut Anne-Marie Deville.



**DOUVAINE & MASSONGY**

## Plus de diversité dans les milieux naturels

D'importants travaux ont été effectués sur la rivière Le Vion (Douvaine et Massongy) et son affluent La Bévière (Massongy) afin d'accueillir des espèces plus diversifiées.

Les berges étaient abruptes et embroussaillées autour de la rivière et de son affluent. Ce dernier avait un lit rectifié et linéaire et comptait des obstacles empêchant les poissons de poursuivre leur route. Thonon Agglomération, dans le cadre de la protection des milieux aquatiques, a amélioré ces espaces pour permettre la diversification des espèces. Au Vion, des mares ont été aménagées, directement connectées à la rivière ou à proximité de celle-ci.

La lumière, ainsi disponible, permettra aux plantes aquatiques de se développer,



favorisant le retour de différentes espèces tels que les libellules et les amphibiens. Quant à la Bévière, son lit a été restructuré de façon plus naturelle, en aval de Sous-Etraz. Ces travaux de suppression des ouvrages vétustes et inutiles et de plantations d'arbres et d'arbustes le long du cours d'eau se sont accompagnés de la création d'un chemin piéton.

**PERRIGNIER - DRAILLANT**

## Raccordements à l'assainissement collectif en cours



Lancés en janvier, les travaux de raccordement du réseau d'assainissement collectif de Perrignier ont démarré sur le secteur de l'oratoire et se poursuivront jusqu'au cœur du hameau de Brecorens.

Afin de préserver ce dernier, dont les voies de circulation sont étroites, des précautions particulières dans la conduite des travaux sont adoptées. La circulation est parfois aménagée pour la sécurité des équipes et le bon déroulement du chantier. Ces travaux, menés conjointement avec la commune, se dérouleront jusqu'en juin et seront l'occasion d'aménagements du hameau, notamment la mise en valeur de la chapelle.

À Drailant, les travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux secs ont été lancés en mars au lieu-dit Le Liège. Lors de ces travaux, qui se poursuivront jusqu'à l'été, les équipes relèvent des défis spécifiques, comme l'installation d'un poste de refoulement. Ce dernier fait remonter les eaux usées jusqu'au réseau existant car celui-ci se situe en amont de l'installation, vers le chef-lieu. Puis, une grande attention est portée à la conduite des travaux, dont une partie se trouve dans la zone de protection d'un captage d'eau potable. L'une des interventions s'effectue par ailleurs sous la route départementale.

PERRIGNIER

**2km**  
DE RÉSEAU

DRAILLANT

**55**  
**579 000 €**

HABITATIONS  
RACCORDEES  
BUDGET  
PRÉVISIONNEL

**53**  
**600 000 €**

**5/05**

**TROC'PLANTES**

Le Lyaud - Place du Champ Dunant  
De 9h30 à 12h  
Accès libre sans inscription préalable

**9 ET 10/05**

**TRIO SKAZAT**

Musiques du monde - 1h30  
Dans la cadre des Chemins  
de Traverse

Cervens - salle polyvalente  
le jeudi 9 mai à 20h30  
Excenevex - salle Symphorienne  
le vendredi 10 mai à 20h30  
Billetterie : 04 50 71 39 47



**15/05**

**LA LUDOTHÈQUE**

Allinges - MJC  
De 15h30 à 17h30  
Accès libre sans inscription préalable

**17/05**

**SOIRÉE "SANS ÉCRAN"**

Sciez - Salle des Oiseaux  
(à l'arrière de la mairie)  
À partir de 19h30  
Accès libre sans inscription préalable

**18/05**

**SATURNE  
(NOS HISTOIRES ALÉATOIRES)**

Théâtre/conte - 1h10  
Dans la cadre des Chemins  
de Traverse  
Margencel - Salle polyvalente - À 20h  
À partir de 12 ans  
Billetterie : 04 50 71 39 47

**22/05**

**LA LUDOTHÈQUE**

Armoys - Salle polyvalente  
De 15h30 à 17h30  
Accès libre sans inscription préalable



**23/05**

**SOIRÉE-DÉBAT PARENTALITÉ**

Entre normes et particularité :  
comment accompagner son enfant ?  
Cervens - Bibliothèque Espage - À 20h  
Animée par Christelle Dos Santos  
(psychologue)

**25/05**

**SORTIE GEOPARK**

Enigmes aux châteaux en famille  
Allinges - Châteaux des Allinges  
De 14h à 16h30  
Dès 7 ans - RDV à 14h au parking  
Nombre de places limité  
Inscription indispensable auprès  
de l'Office de Tourisme Destination  
Léman 04 50 72 80 21



**26/05**

**SORTIE GEOPARK**

Petites histoires et vignobles  
de Ripaille  
Thonon-les-Bains - Château de Ripaille  
De 10h à 12h  
Dès 10 ans - RDV à 10h au parking  
de la forêt de Ripaille  
Nombre de places limité  
Inscription indispensable auprès  
de l'Office de Tourisme de Thonon  
04 50 71 55 55

Cueillette et cuisine  
de plantes comestibles

Ballaison - Pierre à Martin - De 9h à 14h

RETROUVEZ DANS CETTE PAGE  
UNE SÉLECTION DES ÉVÉNEMENTS  
PROPOSÉS OU SOUTENUS PAR THONON  
AGGLOMÉRATION.

Dès 8 ans - RDV à 9h au parking  
du Domaine de Thénieres  
Nombre de places limité  
Inscription indispensable auprès  
de l'Office de Tourisme Destination  
Léman 04 50 72 80 21

**4 ET 6/06**

**LE CAS MARTIN PICHE**

Théâtre/ humour - 1h15 min  
Dans la cadre des Chemins  
de Traverse

Douvaine : salle du cinéma,  
le mardi 4 juin à 20h  
Orcier : salle polyvalente,  
le jeudi 6 juin à 20h  
À partir de 13 ans  
Billetterie : 04 50 71 39 47

**6/06**

**SORTIE GEOPARK**

Envie d'une escapade sensorielle  
et gourmande ?

Ballaison - Pierre à Martin  
De 14h à 16h30  
Réservé à un public adulte - RDV à 14h  
au Parking du Domaine de Thénieres.  
Nombre de places limité  
Inscription indispensable auprès  
de l'Office de Tourisme Destination  
Léman 04 50 72 80 21

**14/06**

**SOIRÉE "SANS ÉCRAN"**

Armoys - Salle polyvalente  
A partir de 19h30  
Accès libre sans inscription préalable

**Déjà sur votre agenda**

**1<sup>ER</sup>/09**

**LA CHABLAISIENNE**

Au départ de Le Lyaud, 5 parcours  
sur route et 3 parcours VTT.  
Pas de chrono, pas de classement,  
le plaisir du vélo tout simplement.

Retrouvez tous les  
événements de l'été

organisés sur le territoire de Thonon  
Agglomération dans l'agenda  
des manifestations publié  
par l'Office de Tourisme  
Intercommunal (disponible  
dès le mois de mai), sur  
[www.destination-leman.com](http://www.destination-leman.com)  
et [f agendadestinationleman](https://www.facebook.com/agendadestinationleman)



\_\_\_\_ THONON  
**agglomération**

**MES  
DÉCHETS**  
*j'y veille*  
**L'AGGLO**  
*aussi !*



► Retrouvez-nous au 04 50 31 25 00 ou sur [www.thononagallo.fr](http://www.thononagallo.fr)